

INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

Foncier - Incitation aux conventions de mise à disposition

NATURE DE L'OPÉRATION

Incitation aux cédants à signer une convention de mise à disposition avec la SAFALT, au profit d'un futur agriculteur.

BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires cédants, signataires d'une convention de mise à disposition avec la SAFALT

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Prés ou terres

- aide forfaitaire de 305 €/ ha, dans la limite de 4 575 €/ bénéficiaire

Landes

- aide forfaitaire de 153 €/ ha, dans la limite de 3 060 €/ bénéficiaire

DOSSIER À PRODUIRE

Pour la demande

- Demande écrite
- Devis de l'opération

Pour le versement

- Demande écrite
- Convention de mise à disposition avec la SAFALT

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction des Infrastructures et de l'Aménagement

Service Affaires économiques

En liaison avec la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture